

Paule-Maguy Lemaitre remercie les adhérents de l'ACM d'avoir élu sa liste et remercie également les administrateurs de l'avoir nommée Présidente.

(Compte-rendu de l'AG : voir l'article de la tribune en page 4)

Bonne nouvelle :

Nous avons acheté un Diamond DA20 Katana. Il sera immatriculé F-HACM

Mauvaise nouvelle :

Cet avion sera à Montélimar seulement en octobre 2005.



Présentation de l'avion :

Avion léger de nouvelle génération, biplace côte à côte en matériau composite.

Cellule :

Peinture neuve acrylique résistante aux intempéries, peinture décorative et peinture immatriculation (blanc, déco bleue foncé), carénages de roue (3), freins à disque différentiels avec frein de parc, feux de position et feux à éclat, phares d'atterrissage et de roulage, harnais à bagages, éclairage instruments et lecteur de carte

Groupe moto-propulseur :

Rotax type 912 S3 100cv (4 temps – 4 cylindres).

Hélice à commande de pas hydraulique et vitesse constante.

Instrumentation de base et instruments moteur :

Anémomètre (kts – km/h), altimètre (ft), variomètre (ft/min), gyro directionnel, horizon artificiel, compas, tachymètre, transpondeur King KT 76 A, VHF/VOR King KX 125, indicateur de virage, compte-tours, indicateur de température extérieur, indicateur de pression d'huile, de température d'huile et température cylindres, jauge à essence (réservoir carburant 76 litres).

Quelques détails :

Longueur :	7,23 m	Hauteur :	1,9 m
Envergure :	10,9 m	Masse maxi décollage :	750 kg
Charge utile :	260 kg		

Distance de décollage : roulage / passage des 15 m : 326 m / 454 m

Distance de d'atterrissage : roulage / passage des 15 m : 241 m / 467 m

Taux de montée, niveau de la mer : 715 ft/min

Vitesse de décrochage (plein volets) : 37 kt

Vitesse de croisière à 6 500 ft, à 75% : 126 kt

Consommation : 18,5 l/h

KATANA suite :

IMPORTANT :

Cet avion est équipé d'une hélice à pas variable, ce qui signifie que chaque pilote non titulaire de l'ancienne qualification B devra faire une formation avec un instructeur pour connaître le fonctionnement de ce dispositif.

A la suite de cette formation, l'instructeur apposera sur le carnet de vol la mention « Autorisé(e) à utiliser une hélice à pas variable ».

Compte tenu du prix très élevé de cette hélice, certains terrains caillouteux seront rigoureusement interdits et notamment : Uzès, La Grand-Combe.

Ceci sera notifié dans le règlement intérieur et vous sera à nouveau précisé en temps utiles.

COURS METEO FRANCE :

Le 22 avril a eu lieu le 1^{er} cours météo dans les locaux de la station Météo France du terrain.

Ce cours a été un cours de mise à niveau portant sur les cartes des vents, carte Temsi, messages Metar et Taf.

12 présents sur 72 adhérents : Mesdames Lemaitre et Coq, Messieurs Beranger, Boulay, Carriere, Darleguy, Lemaitre, Marcadal, Morent, Ponson, Sautel et Telegoni.

La leçon a été filmée, les absents et ceux qui sont intéressés pourront la visionner.

Nous faisons beaucoup d'efforts pour vous apporter le plus possible d'informations pour vous aider à préparer vos vols. Venez plus nombreux, ce cours était très intéressant.

Rappel : coût 5 euros.



En bref :

Kevin Glinkowski : BB le 25 février
Jonathan Pejout : lâché le 1^{er} mars
Philippe David : lâché le 29 mars
Airbus A380 : 1^{er} vol le 27 avril

Mise à jour des tarifs :

Hangar	48 euros
JM	82 euros
DM	111 euros

Pour des raisons de sécurité (VIGIPIRATE) :

Pour chaque vol vous devez avoir avec vous :

- votre licence en cours de validité
- votre certificat médical en cours de validité
- une pièce d'identité
- votre licence FFA

Le 3 mars, suite à une fuite, un des 2 réservoirs du Cessna a été soudé. Pour éviter tout problème par la suite, nous en avons acheté un neuf, coût : 2700 euros HT.

Début avril le hangar abritant les avions des constructeurs amateurs et des privés, a été nettoyé.

Après un tri sélectif, 4 camions pleins sont allés à la décharge.

Le 19 mars a eu lieu du vol de nuit, plusieurs pilotes (Lemaitre x2, Reme, Ponson, Boulay) se sont retrouvés sous la bienveillance de Daniel et ont finis la soirée autour d'une Pizza.

Charte du bon pilote :

Nous observons régulièrement des oublis et autres manques de civisme de la part de certains pilotes.

Nous vous rappelons donc quelques mesures élémentaires pour chacun de vos vols :

- Refaire les pleins aux plaquettes quand l'avion a volé au moins 30 minutes depuis le plein précédent.
- vérifier l'essence avant de partir.
- ouvrir en grand les portes du hangar pour sortir les avions.
- Refaire un vol avec un instructeur après 2 mois sans activité.
- noter correctement son temps de vol (fonction de l'horamètre).
- noter le plein sur le carnet de route.
- remplir correctement et signer le carnet de route de l'avion.
- ne jamais partir sans avoir approvisionné son compte.
- se noter sur le cahier avec la destination de son vol.
- se noter sur l'ordinateur avant de partir et valider en rentrant.
- laver l'avion lorsqu'il rentre boueux.
- nettoyer le pare-brise.
- retirer de l'avion tous les effets personnels.
- Emporter tous les documents nécessaires au vol prévu.
- remettre le cache-pitot et les différentes protections et blocage de commandes.
- mettre tous les appareils électriques sur OFF.
- couper la batterie.

IMPERATIF ET TRES IMPORTANT

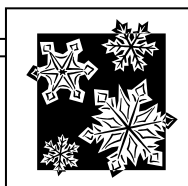
Ruoms: la piste fait désormais 500 m, elle est interdite au DM, et il faut une qualification de site récente pour s'y poser.

St Jean en Royans et Aubenasson: qualification montagne ou qualification de site pour s'y poser

La Grand Combe : à éviter.
(Interdit au Katana)

Langogne interdit de s'y poser à cause des problèmes d'aérologie.

Baisse de régime



En ce début d'année les heures de vol sont en baisse à cause du mauvais temps.

Par rapport à l'année dernière :

Février : -25 h

Mars : -13 h

Avril : -18 h

Le beau temps est de retour, nous sommes sûrs que cela va vous inciter à faire quelques vols pour redresser la barre.



Aéroclub / Paule-Maguy Lemaître, présidente

L'assemblée générale de l'aéroclub de Montélimar s'est déroulée vendredi 18 mars au Golf de La Valdaine (Montboucher) en présence de Walter Venturelli, adjoint au maire d'Ancône et quarante-neuf adhérents.

L'aéroclub de Montélimar et sa région est composé de quatre-vingts adhérents dont huit femmes et vingt élèves (dont dix de moins de dix-neuf ans).

Louis Lemaître a présenté le rapport moral :

- le nombre d'heure de vol est en augmentation de 16 % soit 1000 heures dont 430 en école malgré le très mauvais temps de novembre et de décembre.

- le club dispose de quatre avions : Jodel D19, avion CNRA donc entretenu par le club, parfait pour les brevets de base avec un forfait à 1100 euros, moins 610 euros de prime FFA et éventuellement 150 euros par la Société Générale si ouverture de compte soit 20 heures de vol pour 340 euros. Malheureusement la fragilité de la roulette avant leur a donné beaucoup de souci et ne voulant prendre aucun risque, le club a décidé de le vendre en octobre au prix de 15000 euros. Cessna 152, biplace école. Un nouveau pack pour les brevets de base est proposé à 1700 euros car le Cessna 152 est un avion beaucoup plus coûteux ! Néanmoins, un élève peut passer son brevet de base pour 940 euros. PA 38, le club a décidé la vente de cet avion (prix de vente 23000 euros, opération très satisfaisante), celui-ci ne faisait pas l'unanimité, nombre d'heures de vol insuffisant. PA 28, avion de voyage,

refait à neuf (changement du moteur et pare-brise, sellerie refaite, remise en état porte et capot).

- le prix de l'essence, des pièces, de l'assurance ont augmenté et l'AOT a pris 30 % après discussion avec les services fiscaux cette augmentation sera étalée sur trois ans.

- l'aéroclub a quatre instructeurs bénévoles Teddy Crespin, Daniel Champanhet, Brenard Labrousse, Frédéric Szuter qui ont fait passer en 2004 : le brevet PPL à Denis Richon, le brevet de Base et le théorique à Jules Morent, Benjamin Gans, Diégo Lecomte, le brevet théorique à André Dutertre et à Kévin Glinkowski, ainsi qu'un lâché Florian Belin.

Tout au long de l'année, le club a participé à diverses activités : Patrick Richard a pris part aux compétitions régionales du Championnat de France de Pilotage de Précision ; rallye des châteaux avec la participation du musée de l'ACPP et des ULM suivit d'un repas orchestré par Diégo Lecomte ; jour le plus long ; rallye UR 10 sud-est ; sorties club ; vol de nuit ; vol d'initiation, 120 h dont 2 journées consacrées aux enfants défavorisés avec le concours du Secours Populaire et deux journées de baptêmes lors du meeting du musée et beaucoup de vols à la demande des Montiliens ou des vacanciers ; site Internet de mieux en mieux fait où les membres peuvent s'exprimer et diffuser divers articles, le club remercie Arnaud Reme, Franck Principaud, Guillaume Boulay et Patrick Richard pour leur travail ; une demande de cours de météo a été faite



Une femme aux manettes !

après de Météo France de Montélimar ; un système de brevets blanc a été mis en place deux fois par mois pour améliorer et entraîner les élèves ; il est rappelé que tous les pilotes n'ayant pas volé depuis deux mois doivent obligatoirement faire un vol avec un instructeur, le prix de son vol sera celui d'un vol solo sauf pour les renouvellements de licences. Paule-Maguy Lemaître présente le bilan financier, le club est en bonne santé (plus de vol mais achat du moteur DM équilibré par la vente du Jodel).

Une première

Projet 2005, quatre-vingts ans du club, achat d'un nouvel avion biplace, continuer à développer le pack BB, sortie pique-nique, vol de nuit, le jour le plus long, vol montagne, vol sur la Corse, ronde St Exupéry, le club organise les sélections régionales pour le championnat de France de pilotage de précision, développement

du site Internet. La nouvelle équipe ne manquera pas d'informer sur les différents projets.

Election du nouveau bureau : Christian Ponson, Edouard Crespin, Daniel Champanhet, Patrick Richard, Michel Télégoni, Guillaume Boulay, Paule-Maguy Lemaître, liste élue pour une durée d'un an à l'unanimité à bulletins secrets.

Présidente/trésorière Paule-Maguy Lemaître ; président d'honneur Louis Lemaître ; secrétaire général/trésorier adjoint Guillaume Boulay.

L'assemblée générale s'est clôturée par un apéritif et un repas au golf de La Valdaine. Pour la première fois en quatre-vingts ans, une femme est présidente sur la plate-forme de Montélimar. Paule-Maguy tient à préciser que le pilotage n'est pas réservé uniquement aux hommes plutôt aisés mais également aux femmes et jeunes de tous horizons sociaux.

I. B.